

LIVRET D'ACCUEIL

Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)



Depuis 2016, SAVOIR-FAIRE TRANSMISSION forme des demandeurs d'emploi dans la fabrication de produits de luxe dans les secteurs de la maroquinerie et de la confection. Pour cela, notre centre de formation met en place des POEI et POEC (dispositifs de financement) pour répondre au besoin de recrutement.

Aujourd'hui, vous intégrez une POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi). En complément de la réunion d'accueil et d'intégration, voici les éléments incontournables que vous devez retenir.

Pour rappel, l'objectif de la POE est de vous donner un niveau suffisant pour intégrer l'entreprise en tant que professionnel débutant.

1. Le fonctionnement de la formation

- **Localisation et solution d'accès**

- Adresse :

VIRE

31, impasse Robert de Mortain,
Vire, 14500 VIRE NORMANDIE.

Pour un meilleur accès au site mettre sur le GPS l'adresse suivante :
470 rue Guillaume le Conquérant, Vire, 14500 VIRE NORMANDIE.

- Accès parking :

Stationner sur le parking réservé au personnel ou sur les bas-côtés juste près de l'entreprise. L'entreprise décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de véhicule. L'entreprise est accessible aux personnes à mobilité réduite, pour tout autre besoin, nous vous remercions de contacter Sylvie BREUX (Tél : 07 85 82 33 89)

- **Les horaires de formation**

Les formations sont organisées sauf disposition particulières selon les horaires suivants :

Du lundi au vendredi :

Matinée : 8h00 – 12h00 / Après-midi 13h00 – 16h00

Les horaires précis sont indiqués sur les feuilles d'émargement que vous devez signer deux fois par jour. Le planning de la formation est joint à votre classeur.

En cas d'absence, vous devez prévenir votre formateur au plus vite et fournir un justificatif à Pôle Emploi et au formateur. Chaque mois, notre organisme de formation déclare vos absences à Pôle Emploi.

- **Pause-café matin**

Une pause-café de 10 minutes est prévue le matin vers 10h00 sauf modification sur la feuille d'émargement.

- **Repas**

Pour le repas du midi, vous bénéficiez d'1 heure de pause selon les horaires inscrits sur la feuille d'émargement.

Le repas personnel peut être pris dans le réfectoire, où vous pourrez chauffer vos plats. Un réfrigérateur est mis à disposition pour déposer votre repas le matin.

- **Vestiaire**

Dans la mesure du possible, un vestiaire vous sera attribué pour la durée de votre formation. Pensez à vous munir d'un cadenas pour fermer votre placard.

- **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'organisme de formation est affiché sur le Pôle Formation. Les règles applicables dans un atelier de confection ou de maroquinerie s'imposent à vous. Les règles incontournables sont :

- Interdiction de fumer ou vapoter dans les locaux
- Interdiction de manger au sein des espaces de travail
- Interdiction d'utiliser un portable sur les espaces de travail. Le portable doit être éteint.
- Il est impératif de s'attacher les cheveux s'ils sont longs
- Les écharpes, colliers longs sont proscrits pour des raisons de sécurité

- **Moyens de transport**

- Bus : Vous trouverez ci-dessus un lien hypertexte pour le réseau de bus de la ville de Vire : transbus.org - Réseaux : Vire Normandie - Amibus

- Covoiturage

- **Restaurants**

Voici une liste non-exhaustive des restaurants à Vire

Noms	Adresses
Boulangerie ANGE	49, Route de Caen, 14500 VIRE NORMANDIE
Vire Cuisine et Cave	Sur Vire, 14500 VIRE NORMANDIE
Le Palais d'Emeraude	Avenue Bischwiller, 14500 VIRE NORMANDIE

- **Hébergements**

Voici une liste non-exhaustive des hôtels et hébergements à Vire.

Noms	Adresses	Tarifs à la nuitée
Hôtel de France Vire	4, Rue d'Aignaux, 14500 VIRE	A partir de 65 €
Hôtel Saint Pierre	20, Rue Général Leclerc, 14500 VIRE	A partir de 53 €
Campanille Vire	Lieu-Dit La Papillonnière, 14500 VIRE	A partir de 67 €

2. Modalités pédagogiques et suivi de la formation favorisant votre engagement

- **Déroulement**

Vous disposez d'un classeur de suivi contenant les supports pédagogiques de la formation.

Le suivi de vos progrès est de la manière suivante :

- Au quotidien vous complétez votre fiche de suivi. Cet outil vous permet de prendre du recul par rapport aux différents savoir-faire abordés.
- Chaque semaine vous allez auto évaluer vos compétences (4 niveaux) et confronter cette évaluation avec le/la formateur/trice.
- Nous réaliserons ensemble un bilan intermédiaire vers la mi-parcours.

Le bilan final de la formation est réalisé généralement dans la dernière semaine de la formation.

En cas d'interrogation, n'hésitez pas à échanger avec votre formateur/trice.

- **Les formateurs référents**

Entreprise	Formateur	Expérience
CONFECTION VIRE DE NORMANDIE	Eugénie LEFRANC	6 ans d'expérience dans le monde la couture.

3. Les règles d'or pour réussir sa POE

- **La qualité**

La qualité est la priorité des ateliers dans le secteur du luxe. Je m'attache à produire un travail propre et soigné.

- **Ponctualité, mon maitre mot**

En atelier la ponctualité est primordiale car une personne en retard peut bloquer toute la chaine. Je prends de bonnes habitudes dès maintenant en arrivant toujours à l'heure.

- **Espace de travail rangé, esprit ordonné**

Je n'oublie pas de ranger et nettoyer mon espace de travail. Le soir, j'éteins ma machine.

- **Apprendre, mon objectif**

L'écoute, le sens de l'engagement, la capacité de remise en question sont les éléments clé d'une formation. Je suis attentif/ve, positive et je n'oublie pas de poser des questions ! Je profite aussi de

chaque minute de formation et ne me disperse pas. Je n'oublie pas que l'emploi est l'objectif de la POE.

- **Un groupe organisé et soudé**

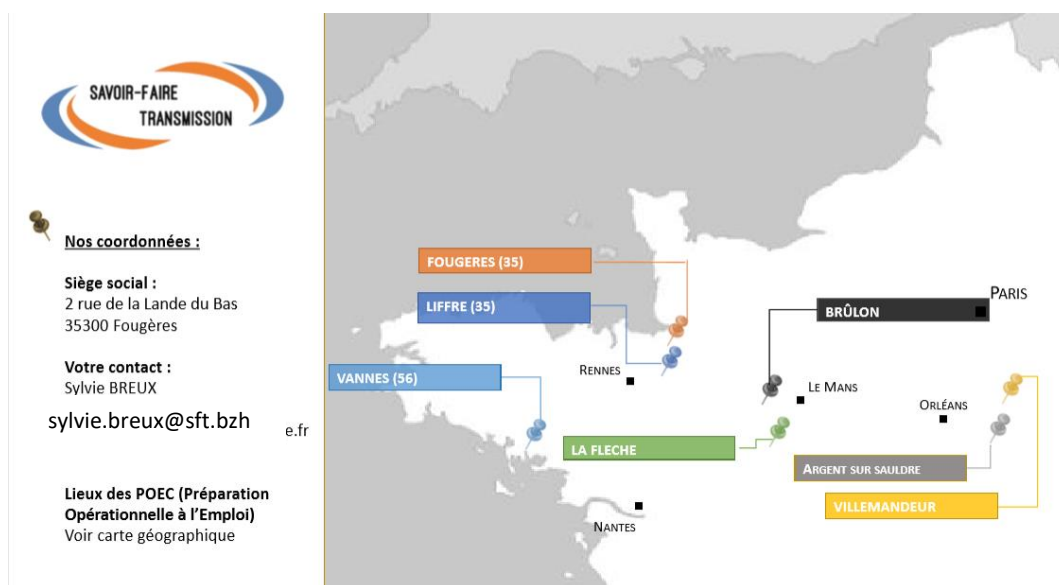
Pour une bonne cohésion de groupe et une bonne progression générale, il est important que je respecte les règles d'organisation du travail.

Je respecte mes collègues et m'attache à un bon esprit d'équipe.

- **Ma sécurité, ma priorité**

Je respecte les consignes de sécurité et les recommandations en matière de posture de au travail, elles ont été conçues pour mon bien être.

Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables sont celles de ce dernier règlement.



Le siège social de l'organisme est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 heures.

Votre référente administrative et pédagogique de la formation est Sylvie Breux : 07 85 82 33 89

Pour toute réclamation client : Merci d'adresser votre mail à sylvie.breux@bzh.fr ou contacter Sylvie Breux : 07 85 82 33 89

RGPD, respect de la confidentialité des données

Lors de votre entrée en formation, vous nous avez transmis un certain nombre de données personnelles. Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est la gérante de la société. Ces données sont collectées dans le cadre de l'exécution de la formation et sont nécessaires à sa gestion. Elles sont destinées aux OPCO qui la financent.

Elles seront conservées pendant la durée de la formation et 3 ans à l'échéance de celle-ci.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'apposition, de limitation de traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier à l'adresse du siège social de la société, en précisant votre nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.